

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 42 (1950)
Heft: 7

Rubrik: Quelques faits entre d'autres

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

magne. Le patronat allemand a créé de grands monopoles économiques à l'aide desquels il a établi une dictature dans tous les domaines de l'économie. Cela n'étant pas encore suffisant, le patronat a montré une grande ambition politique. C'est pourquoi, avant 1933, on a saboté toutes les revendications syndicalistes, mais on a, d'une autre côté, aidé Hitler et son régime, surtout au moyen d'un apport matériel. Ce développement est à l'origine de la guerre et, par conséquent, de la défaite de 1945. Les ouvriers allemands sont décidés à ne pas tolérer une autre fois ces activités pernicieuses de la part d'un certain groupe de patrons. Et c'est pourquoi les syndicats allemands demandent que la démocratie politique soit appuyée par une vraie démocratie économique.

C'est le sens de la codécision et de la nécessité d'une réorganisation de l'économie allemande.

H. v. H.

Quelques faits entre d'autres

Elections sociales en France

Les résultats définitifs des élections françaises du 8 juin 1950 à la sécurité sociale et aux allocations familiales sont maintenant connus. Ils montrent les ravages causés dans le mouvement syndical de notre grand voisin par la rouille communiste. Un tiers des électeurs s'est abstenu de participer au scrutin et la débandade communiste s'est accentuée depuis 1947. En effet, la C. G. T., qui comptait 6 millions de membres au temps de l'unité factice, est maintenant réduite à 2 392 067 électeurs. De 1384 en 1947, le nombre des sièges qu'elle détient est tombé à 968 pour la sécurité sociale en 1950. Alors que sa représentation de 59,27 lui assurait la majorité absolue en 1947, le 43,5 % qui lui reste après les dernières élections lui permet seulement de conserver la tête numérique des organisations syndicales. La C. G. T.-Force ouvrière, contrainte d'abandonner sa propre maison aux communistes envahissants, fait 832 934 suffrages et 15,2% de l'ensemble des suffrages exprimés. La Confédération française des travailleurs chrétiens, qui se pare encore aujourd'hui d'une partie des dépouilles du monde syndical libre divisé, garde 536 sièges sur les 613 qu'elle avait emporté en 1947; son pourcentage passe de 26,36 à 21,3. Le reste des sièges est réparti entre quelques organisations indépendantes dont le principal mérite est l'anticommunisme transformé en credo.

Il serait excessif et prématuré de tirer de telles élections des conclusions définitives. On peut toutefois constater que la rouille communiste ronge seulement le syndicalisme libre, mais renforce au contraire la réaction de droite. C'est peut-être pourquoi, en

France et ailleurs, le Parti communiste et ses succursales multiples ont bénéficié durant de longues années d'une certaine faveur dans la bourgeoisie astucieuse, pas trop mécontente de voir les divisions et l'écœurement s'étendre dans la classe ouvrière! Nous nous demandons simplement jusqu'à quand les dupes collés au gobe-mouches communiste sous prétexte d'unité vont persister dans leur égarement et jusqu'à quand la masse amorphe des abstentionnistes va faciliter le faux jeu des prétendus mouvements ouvriers inféodés à un parti politique étranger. Jusqu'à quand les moutons de panurge emboîteront-ils le pas à ceux qui les conduisent à l'esclavage et à la guerre sous prétexte de défendre la paix?

Sans doute jusqu'au moment où tous les militants du syndicalisme libre seront conséquents avec eux-mêmes et renonceront à l'espoir chimérique d'allier le feu et l'eau...

Résultats généraux des élections à la sécurité sociale
(Inscrits: 7 908 261; votants: 5 503 431)

	Nombre de voix	Sièges
C. G. T.	2 392 067	968
C. G. T.-F. O.	832 934	405
C. F. T. C.	1 172 612	536
Mutualité	609 686	206
Associations familiales	289 903	33
Divers	206 234	45

Tableau comparatif des voix et des sièges
entre les élections de 1947 et 1950 pour l'ensemble de la France

	Nombre de sièges		Pourcentage des voix	
	1947	1950	1947	1950
C. G. T.	1384	968	59,27	43,5
C. G. T.-F. O.		405		15,2
C. F. T. C.	613	536	26,36	21,3
Mutualité	144	206	9,17	11,1
Associations familiales		33		5,3
Divers	70	45	5,20	3,6

Résultats généraux des élections aux allocations familiales
(Inscrits: 1 642 908; votants: 1 095 724)

	Nombre de voix	Sièges
C. G. T.	524 782	684
C. G. T.-F. O.	147 981	212
C. F. T. C.	258 366	339
Associations familiales	89 145	60
Mutualité	44 335	28
Divers	31 116	15

On remarquera que le nombre d'inscrits pour les élections aux allocations familiales est différent de celui de la sécurité sociale. Cela provient du fait que seuls ont le droit de vote pour les allocations familiales les salariés bénéficiaires d'allocations, alors que pour la sécurité sociale tous les assujettis sont inscrits.

Tableau comparatif des voix et des sièges
entre les élections de 1947 et 1950 pour l'ensemble de la France

	Nombre de sièges		Pourcentage des voix	
	1947	1950	1947	1950
C. G. T.	909	687	61,88	47,9
C. G. T.-F. O.		212		13,5
C. F. T. C.	316	339	25	23,7
Mutualité	23	28	1,46	4
Associations familiales . .		60		8,1
Divers	90	15	1,66	2,8

Concentration syndicale en Italie

Trois organisations syndicales italiennes se sont unies récemment dans la nouvelle Confédération italienne des syndicats libres. Cette dernière organisation groupe au départ 1 600 000 membres répartis auparavant dans la Confédération libre italienne du travail, de tendance catholique, la Fédération italienne du travail, teintée de socialisme, et l'Union des fédérations autonomes des ouvriers italiens. Elle est indépendante aussi bien à l'égard des partis politiques que des confessions religieuses.

Les effectifs syndicaux en Autriche

Au 31 décembre 1949, l'Union syndicale autrichienne comptait 1 279 520 membres, dont 943 577 hommes (73,7 %) et 335 943 femmes (26,3 %). Or, selon l'Office des assurances sociales, le nombre des travailleurs assujettis était, à la même date, de 1 914 000. 66,8 % des salariés sont donc organisés dans l'Union syndicale autrichienne. Peu de pays peuvent se vanter d'une telle proportion.

La fédération la plus forte de l'union est celle des mineurs et des métallurgistes, avec 200 787 membres. Puis viennent la Fédération des ouvriers du bois et du bâtiment, avec 168 971 membres, et celle des employés des entreprises privées, avec 138 058. Ensuite les fédérations des cheminots (116 053), des employés municipaux (112 419), des employés des services publics (108 389), des travailleurs du textile, du vêtement, du cuir (106 903), des travailleurs agricoles et des ouvriers des eaux et forêts (58 805).